 **CHARTE DES PARENTS**

*Cette charte permet de rappeler le rôle prépondérant des parents dans l’épanouissement de leur enfant au niveau du rugby. L’enfant ne sera épanoui que si il a le soutien de ses parents dans sa pratique sportive.*

*C’est pour cela que nous vous demandons de respecter ces quelques lignes, pour le bien-être de votre enfant :*

 1 - Venir encourager son enfant

 2 - Être de bons spectateurs : savoir encourager leur équipe, être respectueux de l'adversaire et des arbitres, savoir se tenir derrière les barrières ou mains courantes

 3 - Savoir mener l'éducation sportive à 3 : parents - enfants - éducateurs. C'est communiquer le plus souvent possible.

 4 – Ne pas s'impliquer dans le domaine sportif

 5 – S’assurer du suivi médical de leur enfant (médecine sportive)

 6 - Savoir que l’École de Rugby est avant tout un lieu :

 • d'éducation sportive

 • de formation sportive

 7- Faire confiance aux éducateurs et aux dirigeants de l’École de Rugby pour s’occuper de son enfant

 8- Être ponctuel impérativement aux entraînements et aux matchs. Un calendrier des matchs sera communiqué dès diffusion par le comité.

 9-Les parents ou la personne désignée par eux viennent reprendre leurs enfants à 20h00 auprès des éducateurs impérativement au club house et non à l’extérieur du club. **Tout départ doit être signalé.**

Les enfants sont sous la responsabilité du club jusqu’à 20h30 maximum les jours d’entraînements, jusqu’à la fin des tournois qui ont lieu à Clisson et jusqu’à l’arrivée du car lors des retours de déplacements.

 10 - Prévenir l’éducateur en cas de retard ou de l’absence de son enfant.

 11 -Les vêtements doivent être marqués au nom de l’enfant.